



Présents : Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Thierry VINCENT, Jean-Claude THABARD.

Excusés : Jean-Michel GRAS (pouvoir à Ludivine GERARDIN), Alexandre LENOBLE (pouvoir à Jean-Claude THABARD), Jean MICHAUD.

Secrétaire de séance : M Cédric BARBIER.

M le maire propose de rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention de l'école primaire du RPI du Mont Guérin. Les conseillers acceptent à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26/10/2018

Il est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX RETABLES : Convention avec la fondation du patrimoine

M. le maire informe le conseil que pour la restauration de l'intérieur de l'église, la collecte de dons a rapporté 22 120 € et la participation de la fondation du patrimoine s'élève à 2600 €. Déduction faite des frais de gestion d'un montant de 671.60 €, la commune a perçu la somme de 24 048.40 €.

Il propose de renouveler l'adhésion à la fondation du patrimoine pour lancer une souscription pour la rénovation des retables. Les conseillers acceptent à l'unanimité et autorisent le maire à signer la convention afférente.

M le maire informe que la subvention de la DRAC est programmée pour 2019. Mais il faut que la commune présente les devis de consultation des entreprises pour instruire le dossier.

ECLAIRAGE PUBLIC – AVANT PROJET SOMMAIRE

M. le maire présente la suite du programme de renouvellement de l'éclairage public qui aura lieu : rues de la Bougarde, du Colosse Rémond, du Puits, chemin de Saint Pierre et impasse du Lavoir.

Le projet s'élève à 12 956.56 € TTC dont 6 625.54 à la charge de la commune.

Ce dossier est accepté par 8 voix pour et 2 voix contre.

LOGEMENTS IMPASSE DE LA GRANDE VIGNE

M. le maire présente un devis de 1200 € HT pour la réalisation d'un audit pour déperdition thermique et sur consommation de gaz pour les logements communaux situés impasse de la Grande Vigne.

M THABARD propose de faire une demande à l'ADEME qui subventionne de tels projets.

M. le maire prendra contact avec l'ADEME.

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS : NOUVELLE CONVENTION

La convention avec la fondation 30 millions d'amis arrive à échéance le 31/12/2018. M le maire a sollicité la fondation pour une nouvelle convention sur une estimation de 30 chats errants. Cette convention prévoit un acompte de 50 % soit 1050 €. Mme GERARDIN informe les conseillers qu'il reste beaucoup moins de chats.

Considérant que la commune a déjà signé une convention avec la SPA de Biarne qui peut aider à la stérilisation au cas par cas, le conseil refuse de signer cette nouvelle convention.

DEMANDE SUBVENTION SIVU NOUNOURSERIE

Le SIVU La Nounourserie sollicite une subvention pour l'aider à financer des aménagements de l'espace extérieur de la crèche. Le coût total des travaux s'élève à 24 120 € dont 7852 € à la charge de La Nounourserie. La commune de Moissesey finançant 50 % de cette somme, il reste 3926 € sur les fonds propres de La Nounourserie.

Considérant que 30 enfants sont accueillis par La Nounourserie dont 4 de la commune d'Offlanges, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 130 € par enfant soit un total 520 €.

DEMANDE SUBVENTION RPI MONT GUERIN

M. le maire expose qu'il a reçu une demande du RPI pour financer la classe de neige à Lamoura pour les élèves du CP au CM2. Dix enfants d'Offlanges sont concernés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention de 65 € par enfant d'Offlanges participant soit un total de 650 €.

DEVIS ACHAT COMPTEURS D'EAU

M. le maire expose au conseil municipal l'opportunité de changer tous les compteurs d'eau de la commune au tarif préférentiel obtenu par le syndicat des eaux de Montmirey-le-Château de 78 € HT par compteur. Après ajout des frais de licence informatique et de pose des compteurs, le coût de ce projet s'élèverait à 20 000 €.

Considérant ce coût élevé, et l'incertitude du report du transfert de la compétence eau vers la CC JURA NORD, le conseil ne donne pas suite à ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Repas communal : La maison Ramel (Carré Gourmand) a été retenue pour le repas communal du 15 décembre.
- Aménagement entrée du cimetière : Les voitures stationnant en désordre dégradent la partie enherbée. Il serait souhaitable de revoir l'aménagement de l'entrée du cimetière ainsi que l'allée centrale. Mme GERARDIN propose de faire appel à un spécialiste.
- Vitesse des véhicules : Certaines voitures roulant à des vitesses excessives à l'entrée du village côté Moissesey, il est nécessaire de reprendre contact avec les services du département pour la mise en place d'un radar mobile

L'ordre du jour est terminé, M. le maire lève la séance à 22 h 15.

